

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

**DESTINATAIRES :** Médecins et professionnels de la santé (clientèle externe des laboratoires d'anatomopathologie et de cytologie)

**OBJET :** Mise à jour des critères de conformité des requêtes et des échantillons -Service d'anatomopathologie et de cytologie du CHU de Québec – Université Laval

**2019-09-17** – La présente vise à vous informer de l'ajout d'un critère de conformité des échantillons pour lequel nous vous demandons une prise de connaissance. Ce changement entrera en vigueur à partir du **7 octobre 2019**.

Les critères de conformité suivants sont obligatoires et doivent être présents sur toutes les requêtes et échantillons destinés au service d'anatomopathologie ou de cytologie du CHU de Québec-Université Laval.

**Critères de conformité de la requête :**

- Nom et prénom complets et lisibles du patient
- RAMQ obligatoire (pour les usagers qui n'ont pas de RAMQ : date de naissance et sexe)
- Nom et prénom lisibles du prescripteur
- Numéro de permis d'exercice du prescripteur
- Analyses demandées
- Coordonnées pour transmission du résultat (nom de la clinique)
- Nom et prénom lisibles du préleveur
- Localisation du préleveur
- Type de prélèvement et/ou site anatomique (**si plus d'un échantillon, précéder les différents sites anatomiques par une lettre – Exemple : A : oesophage; B : estomac**)
- Date et **heure** du prélèvement
- Renseignements cliniques

*Pour les usagers du CHU uniquement : le numéro de dossier CHU de Québec-Université Laval doit apparaître sur la requête, bien qu'il ne s'agisse pas d'un critère de conformité, afin d'assurer l'accessibilité des résultats d'analyse dans le Dossier Patient Électronique (DPE)*

**Critères de conformité des échantillons :**

- Nom et prénom complets et lisibles du patient correspondant à la requête.
- 2<sup>e</sup> identifiant : RAMQ (pour les usagers qui n'ont pas de RAMQ : date de naissance et sexe)  
\*\*Le numéro de dossier n'est pas un 2<sup>e</sup> identifiant; ne pas l'utiliser sur l'échantillon
- **S'il y a plus d'un échantillon, ces derniers doivent être identifiés avec le site anatomique ou la lettre correspondant au site anatomique inscrit sur la requête.**

*Dans l'éventualité où les données obligatoires ne seraient pas conformes, la requête d'analyse sera retardée jusqu'à la réception du correctif ou rejetée pour les spécimens qui ne sont pas irremplaçables tels que les urines et les expectorations.*

Nous comptons sur votre collaboration habituelle et vous remercions de faire suivre cette information aux intervenants concernés afin d'assurer la fluidité des processus.



Martine Périgny, M.D.  
Chef du Service clinique d'anatomopathologie  
CHU de Québec-Université Laval



Martine Blanchette  
Coordonnatrice des laboratoires  
CHU de Québec-Université Laval